

ESSAI

# Le retour de la tyrannie de la majorité



MATTHIEU CRESON\* • Janvier 2021

## Résumé

- Un nouveau socialisme, actif depuis plusieurs années aux États-Unis, a pour principale revendication d'être foncièrement « démocratique ». Ce socialisme-là n'aurait, selon ses défenseurs, plus rien à voir avec le vieux marxisme et l'anticapitalisme « primaire » d'hier. Il constitue une tentative pour élargir la démocratie à des pans entiers de la société qui en seraient prétendument privés.
- Trop souvent confondues, les notions de liberté et de démocratie ne sont pas nécessairement interchangeables, dans la mesure où il existe aussi une conception de la démocratie selon laquelle une majorité, dès lors qu'elle est constituée, est toujours fondée à imposer ses volontés à la société tout entière, quand bien même les individus n'appartenant pas à cette majorité verraient leurs droits fondamentaux être bafoués par elle. L'inquiétude de voir un régime démocratique glisser vers une dictature de l'opinion majoritaire est exprimée par plusieurs penseurs libéraux dès le dix-neuvième siècle.
- Le fait de circonscrire la démocratie dans certaines limites est d'autant plus important lorsqu'il s'agit de protéger la minorité d'innovateurs, les seuls qui soient réellement créateurs de richesses, contre la tendance d'une majorité à vouloir les spolier à travers des politiques de transferts.
- Le nouveau « socialisme démocratique » est ainsi un programme politique d'autant plus dangereux qu'il tend à se présenter sous l'apparence de la « générosité » et de la « démocratie ».
- La dichotomie simpliste opposant la démocratie au totalitarisme nous a conduit à penser que la démocratie était nécessairement le contraire du totalitarisme, alors que la démocratie peut aussi être, dans certains cas, totalitaire.

---

\* L'auteur est enseignant à l'Institut d'Études Supérieures des Arts et au Stanford Center de Paris.

Dans son dernier livre, *United States of Socialism*, Dinesh D'Souza analyse et pourfend les ressorts d'un nouveau socialisme actif depuis plusieurs années aux États-Unis, et dont la principale vertu, selon ses représentants, serait d'être foncièrement « démocratique ». Ce socialisme-là n'aurait, paraît-il, plus rien à voir avec le vieux marxisme et l'anticapitalisme « primaire » d'autrefois. Il constituerait, pour les « progressistes » américains actuels (Alexandria Ocasio-Cortez, Bernie Sanders, Ilhan Omar, Elizabeth Warren, Rashida Tlaib, etc.), une tentative pour élargir la démocratie à des pans entiers de la société, qui en seraient prétendument privés.

Ainsi, pour Bhaskar Sunkara, fondateur du magazine socialiste *Jacobin* – le titre de la publication n'est pas innocent : « le socialisme est une idéologie de la démocratie radicale ». Quant à Ilhan Omar, membre du Congrès, elle a déclaré sur Twitter : « Nous devons construire une économie démocratique qui marche pour tout le monde ». Cette vision de ce que serait le socialisme d'aujourd'hui n'est d'ailleurs pas d'origine strictement américaine : elle est par exemple partagée par l'auteur britannique de gauche Owen Jones, qui, le jour de la mort de Fidel Castro, écrivait : « le socialisme est la démocratisation de chaque aspect de la société ».

L'Amérique des Pères fondateurs serait donc à bien des égards, pour les apologistes du nouveau « socialisme démocratique », le contraire d'une véritable démocratie. Or D'Souza montre bien dans son ouvrage comment les revendications « démocratiques » de la gauche radicale aux États-Unis font fi de l'ensemble des mécanismes constitutionnels que les fondateurs avaient jadis échafaudés afin de prévenir ce grand péril qu'ils redoutaient de voir survenir : la tyrannie de la majorité, inhérent à la démocratie elle-même.

## Les « progressistes » américains et la tyrannie de la majorité

Comme le rappelle avec justesse D'Souza, la démocratie peut aussi se révéler liberticide et tyrannique : c'est en effet la démocratie – dans le sens d'un pouvoir exercé sans partage par une majorité sur l'ensemble des individus – qui a pu autoriser la pratique de l'esclavage de masse, de même que c'est elle qui a fait condamner Socrate à la peine de mort. Trop souvent confondues, les notions de liberté et de démocratie ne sont pas nécessairement interchangeables, dans la mesure où il existe aussi une conception de la démocratie selon laquelle une majorité, dès lors qu'elle est constituée, est toujours fondée à imposer ses volontés à la société tout entière, quand bien même les individus n'appartenant pas à cette majorité verraient leurs droits fondamentaux être bafoués par elle.

La tendance d'une majorité à vouloir exercer un pouvoir tyrannique au nom de la démocratie avait déjà été prise très au sérieux par les fondateurs américains. Dans *Le Fédéraliste*, James Madison distingue ainsi les cas d'une faction minoritaire et majoritaire. Pour lui, la faction majoritaire fait courir un plus grand danger aux individus que la faction minoritaire, du fait que celle-ci ne parviendra jamais à dissimuler son recours à la violence sous le masque de la démocratie. « Si la faction constitue moins qu'une majorité », écrit-il, « le secours réside dans le principe républicain, qui habilite la majorité à défaire ses visées sinistres par un vote régulier. La faction peut

faire obstruction à l'administration, produire des convulsions dans la société : mais elle sera incapable d'exécuter et de masquer ses violences sous les formes de la Constitution ». Madison distingue ensuite entre une « pure démocratie » une société constituée d'un petit nombre de citoyens qui se groupent pour exercer eux-mêmes le pouvoir – et une « république » – gouvernement fondé sur le principe de représentation. La république est pour lui la seule forme de gouvernement qui soit capable de limiter le risque de voir une majorité s'emparer du pouvoir pour exercer sur les autres individus un pouvoir despotique. Tel n'est pas le cas des « pures démocraties », à propos desquelles Madison ajoute : « C'est ainsi que de telles démocraties ont toujours offert le spectacle des troubles et des discordes, se sont toujours trouvées incompatibles avec la sécurité personnelle ou les droits de la propriété et ont en général été d'une vie aussi courte que d'une mort violente ».

La tentative visant à empêcher, de manière institutionnelle, une majorité de tyranniser le reste de la société sous couvert de démocratie est certainement une des grandes spécificités de la démocratie américaine, telle qu'elle a été conçue par les fondateurs. Dans *L'Erreur de la démocratie française*, Louis Rougier avait établi une différence entre l'approche française de la démocratie, fondée sur l'exercice d'un pouvoir omnipotent et non circonscrit dans des limites strictes, et l'approche américaine, qui en est l'antithèse. Cette distinction fait écho à une autre distinction également faite par Louis Rougier (lors du colloque Walter Lippmann de 1938) : celle entre la démocratie socialisante, dont le pouvoir illimité serait justifié par le principe de « souveraineté populaire », et, d'autre part, la démocratie libérale, assise sur le respect des droits fondamentaux de l'individu et sur la limitation du pouvoir étatique, tant législatif qu'exécutif. Il est de ce point de vue intéressant de noter que les adeptes américains du « socialisme démocratique » semblent vouloir remplacer le modèle de la civilisation libérale, tel qu'il fut incarné par les États-Unis depuis leur création, par le modèle radicalement autre que constituerait la démocratie socialisante à la française – de type rousseauiste, comme nous le verrons plus loin.

## La dénonciation de la tyrannie de la majorité par les auteurs libéraux

Déjà présente chez Madison comme nous l'avons vu, l'inquiétude de voir un régime démocratique glisser vers une dictature de l'opinion majoritaire fut également exprimée par plusieurs penseurs libéraux dès le dix-neuvième siècle. C'est semble-t-il Tocqueville qui, le premier, formula la notion de « tyrannie de la majorité », en écrivant dans le chapitre 4 de la deuxième partie de *La démocratie en Amérique* que « de notre temps, la liberté d'association est devenue une garantie nécessaire contre la tyrannie de la majorité ». Le chapitre 7 de la même partie du livre est d'ailleurs intitulé « De l'omnipotence de la majorité aux États-Unis ». « Je regarde comme impie et détestable », écrit encore Tocqueville, « cette maxime qu'en matière de gouvernement, la majorité a le droit de tout faire ». Quelques années avant, Benjamin Constant écrivait déjà dans la préface à ses *Mélanges de littérature et de politique* : « Par liberté, j'entends le triomphe de l'individualité tant sur l'autorité qui voudrait gouverner par le despotisme, que sur les masses qui réclament le droit d'asservir la minorité à la majorité ». Car un despotisme n'est pas nécessairement exercé par une seule personne,

et peut tout aussi bien trouver sa source dans le principe de « souveraineté nationale ». Dans les *Principes de politique* Benjamin Constant rappelle que « c'est le degré de force et non pas les dépositaires de cette force qu'il faut accuser. C'est contre l'arme et non contre le bras qu'il faut sévir ».

A cet égard, il est permis de voir dans la conception qu'avait Rousseau de la démocratie le grand modèle dont les représentants du « socialisme démocratique » entendent avant tout s'inspirer. Attaquant cette conception de la démocratie, Jean-François Revel écrivait ainsi dans *Le Regain démocratique* : « Pour Rousseau, le citoyen idéal est un esclave qui agit librement. La citoyenneté se définit comme la condition d'un homme qui, « par contrat », renonce à tous ses droits personnels et à la liberté individuelle, sous prétexte qu'il est devenu une parcelle de la volonté générale ». « Cette définition », poursuit Revel, « recueille la faveur de tous les professionnels de la politique car elle leur permet d'exercer un pouvoir abusif au nom de la démocratie ». Dès lors qu'il émane de la « volonté générale », l'État au sens de Rousseau est donc fondé à exercer son pouvoir sur tous les individus ressortissants au corps social, sans exception. Dans son ouvrage *Du pouvoir*, Bertrand de Jouvenel avait qualifié cette conception rousseauiste de la démocratie de « démocratie totalitaire » – c'est d'ailleurs le titre qu'il donne au chapitre 14 du même livre. Dans une veine similaire, Pascal Salin insistait quant à lui très justement, dans son livre *La Tyrannie fiscale*, sur le fait que « la souveraineté de la majorité est une négation du droit, une version « civilisée » de la loi du plus fort ».

Cela ne signifie naturellement pas qu'il faille rejeter la démocratie comme principe de gouvernement, dans la mesure où, dans sa variante libérale et non despotique ou totalitaire, elle tend à fournir le cadre propice au respect des droits individuels (paix civile, frein à l'arbitraire du pouvoir politique, etc.). Il convient néanmoins de rester lucide sur le fait qu'il existe bien un « biais démocratique » consubstantiel à cette forme de gouvernement : citant Bertrand de Jouvenel, Pascal Salin remarque que les individus qui vivent dans des régimes non démocratiques sont avant tout enclins à sauvegarder leurs droits vis-à-vis du pouvoir politique ; or, dans un système démocratique, qu'il soit d'ailleurs direct ou bien représentatif, l'objectif suprême des citoyens est non de se prémunir contre les intrusions du pouvoir dans la sphère privée, mais au contraire d'accéder à ce même pouvoir afin d'en tirer avantage. Pour toutes ces raisons, comme l'écrit encore Pascal Salin, « nous devons donc défendre la démocratie, mais lui imposer des limites pour l'empêcher de trop empiéter sur la liberté individuelle ».

En outre, le fait de circonscrire la démocratie dans certaines limites apparaît d'autant plus important lorsqu'il s'agit de protéger la minorité d'innovateurs, les seuls qui soient réellement créateurs de richesses, contre la tendance d'une majorité à vouloir les spolier à travers des politiques de transferts. Nul n'a mieux illustré cette dérive pernicieuse de la démocratie qu'Ayn Rand dans son célèbre roman *La Grève*. Le contexte, rappelons-le, est celui des États-Unis des années 1940, mais selon une version exagérée et caricaturée à dessein par l'auteur : une Amérique largement collectivisée,

d'où la libre concurrence a été extirpée au profit de la planification centralisatrice imposée par un État qui s'emploie à anéantir les ressorts de la société civile, et ce pour mieux s'y substituer. La « grève » dont il est question est ainsi celle des créateurs et des innovateurs, qui refusent de continuer à être spoliés par une majorité prédatrice et parasitaire.

L'actuel « socialisme démocratique » défendu outre-Atlantique par certains représentants de l'aile gauche du Parti démocrate paraît ainsi constituer un programme politique d'autant plus dangereux qu'il tend à se présenter sous l'apparence de la « générosité » et de la « démocratie ». La dichotomie simpliste opposant la démocratie au totalitarisme nous a conduit à penser que la démocratie était nécessairement le contraire du totalitarisme, alors que la démocratie peut aussi être, dans certains cas, totalitaire. Sachons donc nous opposer aux défenseurs actuels du despotisme démocratique en revenant aux auteurs libéraux qui, de Benjamin Constant à Pascal Salin, en passant par Tocqueville et Ayn Rand, ont stigmatisé les méfaits de cette tyrannie de la majorité, quand bien même cette majorité accèderait au pouvoir par des moyens purement démocratiques.



## Impressum

Institut Libéral  
Boulevard de Grancy 19  
1006 Lausanne, Suisse  
Tel.: +41 (0)21 510 32 00  
liberal@libinst.ch

Les publications de l'Institut Libéral se trouvent sur  
[www.institutliberal.ch](http://www.institutliberal.ch).

## Disclaimer

L'Institut Libéral ne prend aucune position institutionnelle.  
Toutes les publications et communications de l'Institut contribuent à l'information et au débat. Elles reflètent les opinions de leurs auteurs et ne correspondent pas nécessairement à l'avis du Comité, du Conseil de fondation ou du Conseil académique de l'Institut.

Cette publication peut être citée avec indication de la source.  
Copyright 2021, Institut Libéral.